

# Jean Moulin, clairvoyant serviteur de l'État

Quand il prend ses fonctions à Chartres le 21 février 1939, Jean Moulin est, à quarante ans, un homme encore jeune mais accompli.

## Un parcours sans faute

Né en 1899 à Béziers, membre des Jeunes laïques et républicaines, Jean Moulin est sous-chef de cabinet du préfet de l'Hérault dès 1917. Mobilisé en avril 1918, il ne prend pas part aux combats du fait de la proclamation de l'armistice le 11 novembre suivant.

En 1925, nommé sous-préfet d'Albertville, il se lie d'amitié avec Pierre Cot, homme d'État radical-socialiste. Il alterne ensuite postes préfectoraux et missions de chef de cabinet aux côtés de Pierre Cot au sein de différents ministères. Jean Moulin est aussi un illustrateur, doué pour le dessin. Il publie des caricatures, sous le nom de Romanin, dans le journal *Rires*.

Jean Moulin fait preuve d'une grande clairvoyance politique. Lucide à propos des relations internationales, il a senti dans les accords de Munich, en 1938, les prémices d'un conflit européen, voire mondial.

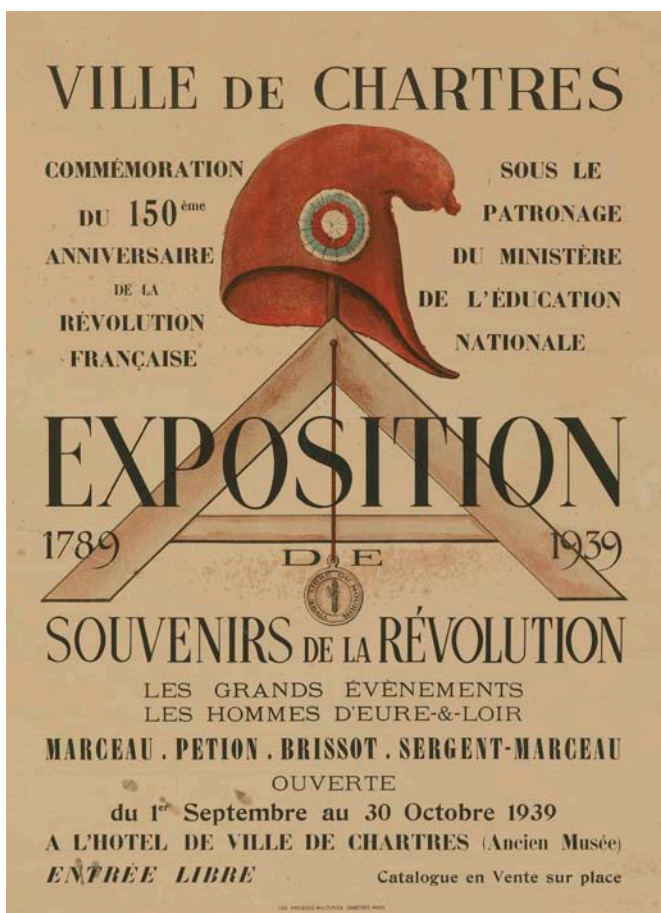
## L'expression d'une morale empreinte d'honneur et de dignité

Convaincu des menaces qui pèsent sur la France, Jean Moulin manifeste son attachement aux valeurs de la République. En mars 1939, il célèbre la mémoire du général Marceau. Un peu plus tard, le 8 mai, dans son discours d'ouverture de la session ordinaire du Conseil général, Jean Moulin se montre prêt à assumer « des charges importantes et délicates, surtout à une époque qui impose à tous, et plus encore aux chefs, l'effort et le sacrifice ». Le 4 juin 1939, le danger se précisant, il déclare devant les Anciens combattants réunis en congrès à Senonches : « Autour du drapeau doit se réaliser l'union des Français décidés à ne pas se courber devant la force et à sauvegarder l'héritage sacré des libertés ».

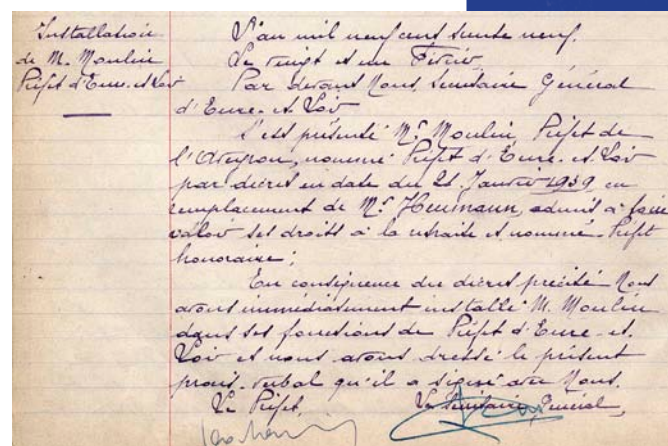
C'est dans cet état d'esprit que, le 1er septembre 1939, il apprend et fait diffuser l'ordre de mobilisation générale. Une question simple se pose alors à lui : comment servir la France ?



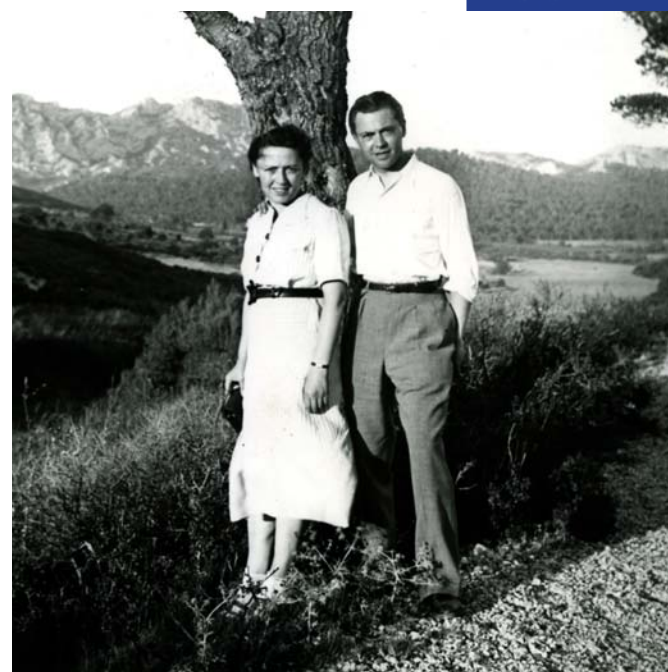
Jean Moulin en uniforme, en 1919, musée des Beaux-arts de Chartres.



Dessin de Jean Moulin pour l'affiche de l'exposition consacrée à la Révolution française préparée par le Musée des Beaux-arts de Chartres en 1939, annulée du fait de l'entrée en guerre, arch. dép. Eure-et-Loir.



Installation de Jean Moulin à la préfecture d'Eure-et-Loir, 21 février 1939, arch. dép. Eure-et-Loir.



Jean Moulin et sa sœur Laure, musée des Beaux-arts de Chartres.

bre enfants ( 2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

ate d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service) : 20 ans 1 an et 7 mois

Durée des Services civils : 1er septembre 1917 - Chef de cabinet du préfet de l'Hérault

Durée des Services militaires : 1 an et 7 mois

Régime de pension auquel vous êtes assujéti : 1 an et 7 mois

(Loi de 1924 ou Caisse Nationale des Titulaires d'une pension ?)

Êtes-vous titulaire d'une pension ou civile proportionnelle ou invalidité, blessure ou blessure

**Eure & Loir**  
CONSEIL GÉNÉRAL

[www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)

# 1<sup>er</sup> septembre 1939, la guerre est déclarée : comment servir la France ?

2

Acteur éminent de l'administration, Jean Moulin n'en pense pas moins que sa place est au front. Il entreprend des démarches pour être affecté à une unité de combat. Mais le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, le contraint à conserver son poste de préfet.

## Une question capitale

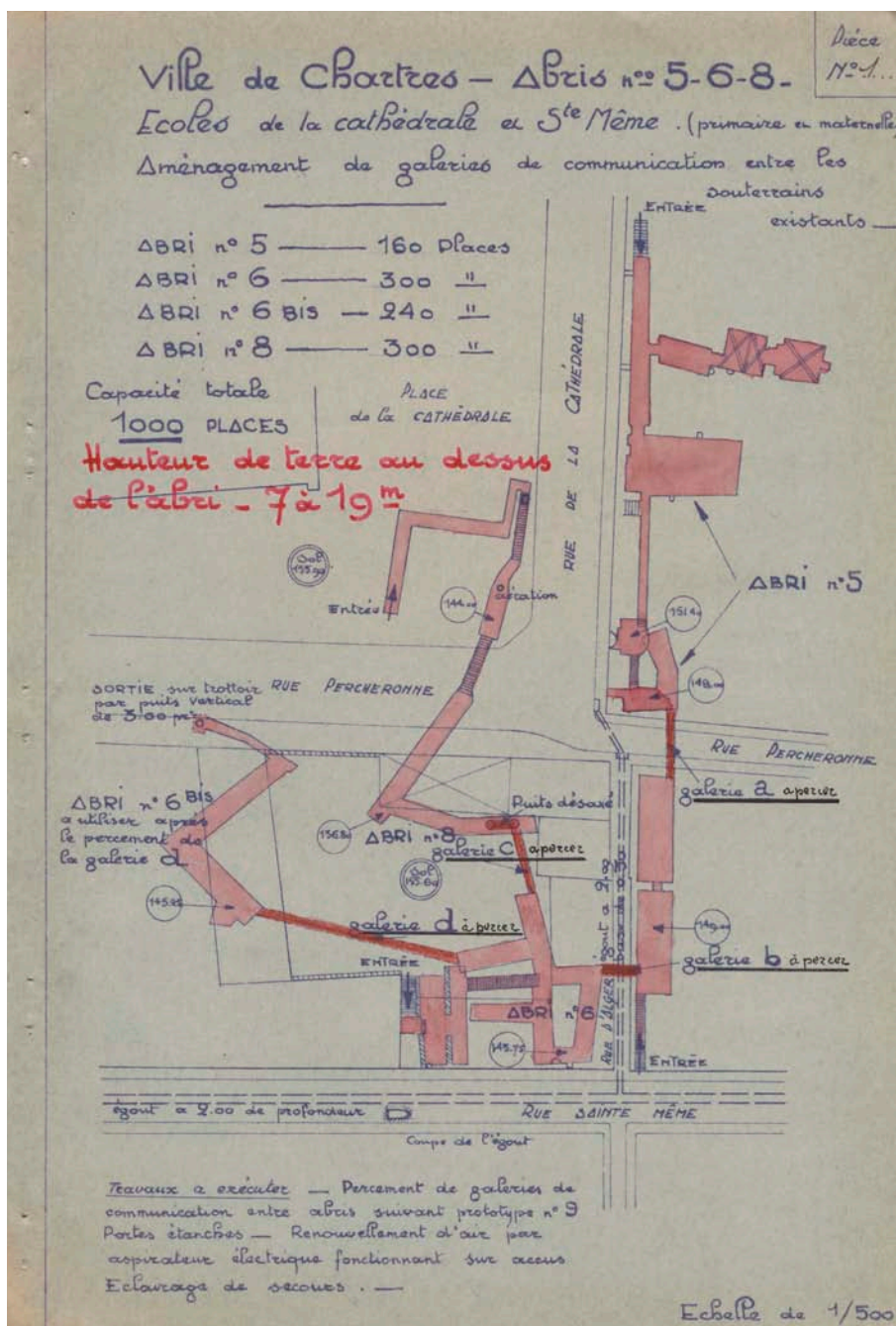
La correspondance qu'il échange avec sa sœur illustre sa déception, marque de son attachement à son pays. Jean Moulin semble être constamment habité par la question du rôle que joue un homme eu égard à ses convictions et son statut.

En septembre 1939, il enrage d'être cantonné à l'arrière, mais garde une très haute idée de sa fonction. S'il tient tant à s'engager, c'est qu'il croit à une guerre courte. Pourtant, l'Allemagne tarde à lancer l'offensive. La guerre prend une forme jusqu'alors inconnue : c'est la « drôle de guerre ».

## L'Eure-et-Loir mise à contribution pour l'effort de guerre

Dès les premières semaines du conflit, la défense passive se met en place. Des abris sont aménagés, des exercices organisés. Participant à l'effort de guerre et conformément aux directives du ministère de l'Agriculture, le préfet veille au bon avancement des travaux agricoles, de façon à assurer le ravitaillement de l'armée. Il doit aussi maintenir la paix civile en limitant les hausses de prix des denrées courantes.

Les événements se précipitent le 10 mai 1940, lorsque les armées du Reich envahissent la Belgique. Fin mai, un important contingent de troupes françaises est encerclé dans la poche de Dunkerque. Les fronts de la Somme et de l'Aisne cèdent, mettant Paris à portée des canons allemands. Le 11 juin, la capitale est déclarée « ville ouverte » afin de prévenir les destructions allemandes. Dès lors, des flux de civils mêlés de soldats en ordre dispersé fuient devant l'ennemi. C'est peut-être à ce moment que Jean Moulin prend conscience du rôle que la guerre lui confère en tant que préfet.



Plan des abris 5, 6 et 8 aménagés à Chartres entre la rue Sainte-Même et la rue de la Cathédrale, arch. dép. Eure-et-Loir.



Affiche de réquisition de la main d'œuvre agricole, 5 avril 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.



Annnonce la mobilisation dans La Dépêche d'Eure-et-Loir du 2 septembre 1939, arch. dép. Eure-et-Loir



« Notre-Dame de l'abri, conservez-nous sous votre protection » image pieuse par Gabriel Loire, vers 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.

# L'exode et l'arrivée des Allemands

Ce flux constitue une difficulté majeure : il faut assurer la sécurité et le ravitaillement de tous, alors même que Chartres est privée de ses forces de police et de tous les moyens nécessaires à la vie courante.

## Maîtriser la panique

Jean Moulin fait alors preuve d'une attitude exemplaire. Sans contact avec l'extérieur, il parvient à s'adjoindre les services de quelques personnes grâce auxquelles il fait vivre une ville qui, vidée par l'exode, ne compte plus que 700 Chartreains. Aux enfants en bas âge, aux infirmes, aux vieillards qui constituent l'essentiel de la population restée sur place s'ajoutent des milliers de réfugiés démunis.

Chartres est la proie des flammes, Dreux subit le 9 juin un bombardement qui fait 90 victimes. Les combats opposant la Wehrmacht et les troupes françaises, métropolitaines et coloniales confondues, glissent progressivement vers le sud. L'impression de chaos domine.

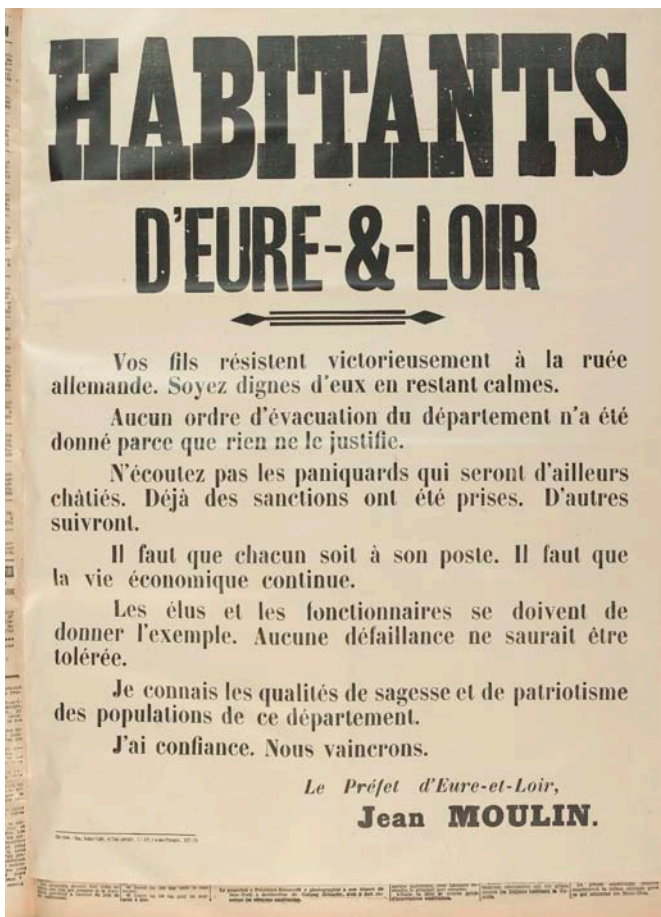
Le 13 juin, Jean Moulin fait diffuser dans la presse une affiche exhortant chacun de ses administrés à rester « à son poste », déterminé qu'il est à ne pas céder un pouce de territoire. Il se démarque nettement de la position du gouvernement qui, le lendemain, ordonne le repli.

## « Opposer aux Allemands une structure morale et sociale digne de notre pays »

Le 17 juin, arrivent les premières colonnes allemandes. À 7 heures du matin, le Feldkommandant entre dans la cour de la préfecture. Le préfet, accompagné de M. Pierre Besnard, conseiller municipal de Chartres, et de Mgr Léon Lejards, vicaire général de l'évêque de Chartres, accueille l'officier avec ces mots : « La fortune des armes vous amène en vainqueurs dans notre ville. Nous nous inclinons devant la loi de la guerre, et je puis vous affirmer que l'ordre ne sera point troublé si, de votre côté, vous nous donnez l'assurance que vos troupes respecteront la population civile et spécialement les femmes et les enfants ». Ces paroles sont rapportées par Jean Moulin lui-même dans son journal publié en 1947 par sa sœur sous le titre de *Premier combat*.



Dommages de guerre : maison individuelle de Saint-Sauveur-Levasville, arch. dép. Eure-et-Loir.



Affiche placardée dans le département et incluse dans la presse, *La Dépêche d'Eure-et-Loir*, 13 juin 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.



Dommages de guerre : collège de garçons de Châteaudun, arch. dép. Eure-et-Loir.



Carte des bombardements sur l'Eure-et-Loir le 13 juin 1940. Collection Jean-Jacques François.

2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

Services civils : 20 ans

Services militaires : 1 an et 7 mois

vous êtes assujettis :

Régime de pension auquel vous êtes assujettis ?

(Loi de 1924 ou Caisse Nationale des Titulaires d'une pension ?)

êtes-vous titulaire d'une pension ?

civile proportionnelle ou invalidité, blessure

# L'épisode de la Taye : un acte de guerre totale

Dans la journée du 17 juin, Jean Moulin apprend que le maréchal Pétain, nommé la veille président du Conseil, a demandé l'armistice. La reddition de la France est scellée.

## Faire mentir les faits...

Des officiers allemands veulent néanmoins marquer plus encore leur domination sur les autorités françaises. En fin d'après-midi, le préfet est appelé et conduit dans un bureau de la rue Mau-noury. On lui demande de signer un document attestant que des troupes séné-galaises ont commis des exactions sur des civils, fait inconnu du préfet.

Un acte de guerre totale : la volonté première est de faire plier un préfet qui a l'impudence de vouloir opposer un code moral à l'occupant. Il s'agit essentiellement de compromettre les troupes coloniales, de façon à justifier les théories nazies. La courageuse attitude des tirailleurs sénégalais est en effet idéologiquement inconcevable du point de vue de celles-ci. D'où ce procédé fondé sur un mensonge.

## ... pour étayer une théorie raciale à laquelle Jean Moulin ne peut souscrire

La seconde guerre mondiale est d'abord un conflit idéologique avant d'être territorial. Pour avoir une juste perception du regard de la France sur ses colonies, laissons Jean Moulin aborder la question au lycée Marceau en juillet 1939 : « Je voudrais simplement dégager brièvement l'esprit qui a présidé à la constitution et à l'organisation d'un empire qui nous place au second rang des puissances coloniales. Ce n'est point inutile en effet en un temps où, hors de nos frontières, des propagandes agressives essaient de démontrer notre indignité et notre incapacité d'être les guides et les protecteurs de millions d'indigènes. Mais quels sont donc ces pays qui déclarent notre impuissance à faire le bonheur des êtres de couleurs ? Ceux-là même qui, chez eux, proclament la hiérarchie des races et qui, sous prétexte de supériorité de la leur propre, s'acharnent à asservir toutes les autres, sinon à les anéantir ».

Jean Moulin propose ici un discours civilisateur et humaniste, argument fondateur de l'aventure coloniale française certes, mais aussi propos sincère : pour preuve son refus de signer un document qui désavouerait les troupes coloniales.



Quatre prisonniers, vraisemblablement membres du 57<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale mixte et sénégalais. Collection Jean-Jacques François.



Tirailleurs sénégalais. Office national des anciens combattants, Service départemental d'Eure-et-Loir.

bre enfants ( 2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

ate d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service) : 20 ans 1 an et 7 mois

Durée des Services civils : 1er Septembre 1917 - Chef

Durée des Services militaires : Cabinet du préfet de

Régime de pension auquel vous êtes assujéti : (Loi de 1924 ou Caisse Nationale des Titulaires d'une pension ?)

Êtes-vous titulaire d'une pension ? civile proportionnelle ou invalidité, blessure ou blessure

**Eure & Loir**  
CONSEIL GÉNÉRAL

[www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)

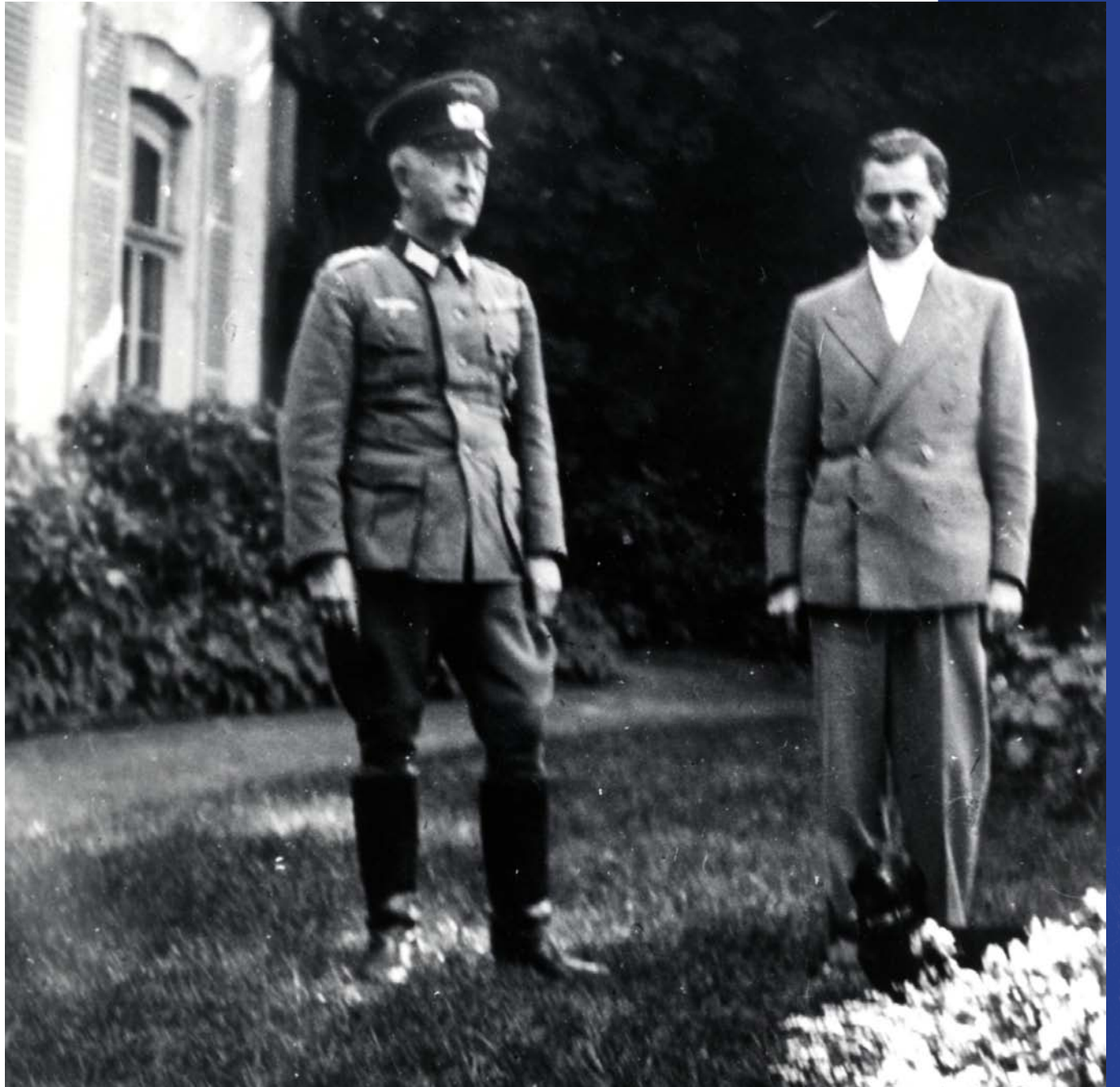
# Le sacrifice et son stigmata

5

Devant son refus, les soldats deviennent violents. Jean Moulin est battu et conduit à la Taye (Saint-Georges-sur-Eure). Il est jeté dans un cabanon contre des corps mutilés, ceux-là mêmes dont on voudrait lui faire croire que c'est l'œuvre de soldats coloniaux. Mais le préfet reconnaît clairement les plaies destructrices de bombardements.

## La résistance absolue

Le soir venu, il est reconduit à Chartres, dans la loge du concierge de l'hôtel-Dieu, déjà occupée par un tirailleur sénégalais. On lui laisse une nuit de réflexion. Prenant la mesure des procédés que ses tortionnaires sont prêts à employer, Jean Moulin tente de mettre fin à ses jours. Il en fait le récit dans Premier combat : « La mort?...Dès le début de la guerre, comme des milliers de Français, je l'ai acceptée. Depuis je l'ai vue de près bien des fois... Elle ne me fait pas peur. [...] Maintenant, j'ai rempli ma mission, ou plutôt je l'aurai remplie jusqu'au bout quand j'aurai empêché nos ennemis de nous déshonorer. [...] J'ai déjà compris le parti que je pourrai tirer de ces débris de verre qui jonchent le sol. Je pense qu'ils peuvent trancher une gorge à défaut d'un couteau. Quand la résolution est prise, il est simple d'exécuter les gestes nécessaires à ce que l'on croit être l'accomplissement de son devoir ». Le lendemain, redoutant qu'il n'ait commis l'irréparable, un officier de haut rang le fait soigner et raccompagner à la préfecture.

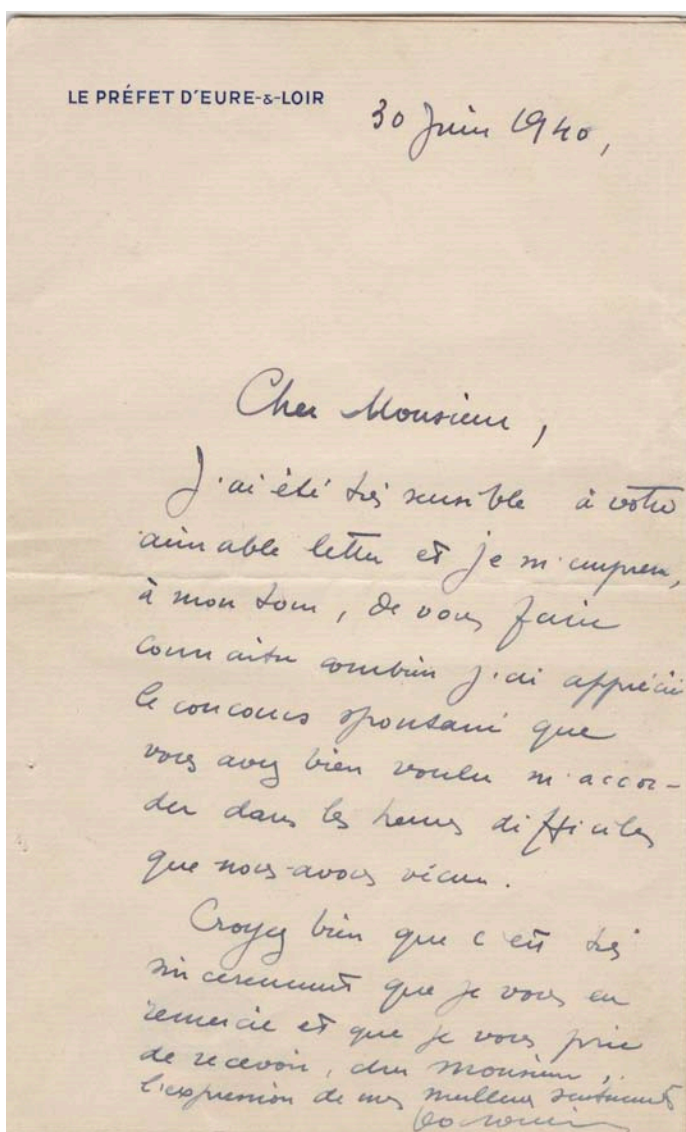


Jean Moulin et le major Von Gullingen dans la cour de la préfecture, musée des Beaux-arts de Chartres.

## Une détermination révélée, une dimension supérieure

Le 15 juin, Jean Moulin écrit à sa sœur : « Je ne savais pas qu'il était si simple de faire son devoir quand on est en danger ». Au cours de ces jours de juin 1940, et à plus forte raison les 17 et 18 juin, Jean Moulin se révèle à lui-même. Le voilà animé par un esprit qui ne le quitte plus.

L'épisode de la Taye est bientôt connu des Chartrains, qui lui font part de leur sympathie, et même de leur estime. Cet événement, son engagement auprès des populations, sa disponibilité auprès de ceux qui en ont le plus besoin, contribuent à fonder, dans les représentations collectives, le début d'un mythe. Portant une écharpe qui masque le stigmata de la nuit du 17 juin, Jean Moulin devient rapidement une figure du département.



Lettre manuscrite adressée par Jean Moulin à M. Damestoy, directeur du pensionnat Saint-Ferdinand à Chartres, arch. dép. Eure-et-Loir.

bre enfants

2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

ate d'entrée en service public (indiquer le service) : 20 ans 1 an et 7 mois

Durée des Services civils : 1er Septembre 1917 - Chef

Durée des Services militaires : Cabinet du préfet de

Régime de pension auquel vous êtes assujéti : (Loi de 1924 ou Caisse Nationale des Titulaires d'une pension ?)

Êtes-vous titulaire d'une pension ? civile proportionnelle ou invalidité, blessure ou blessure

**Eure & Loir**  
CONSEIL GÉNÉRAL

[www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)

# L'appel du 18 juin et les premières formes de « résistance »

6

À Chartres et en Eure-et-Loir, peu de personnes ont entendu l'appel du 18 juin lancé depuis Londres par le général de Gaulle, invitant les armées françaises à ne pas cesser le combat. Les premiers actes de résistance sont en fait des gestes spontanés. Volonté de ne pas céder devant l'ennemi ou bien actions pensées et menées pour lui nuire.

## Ce que signifie « résister » avant la Résistance

Il faut néanmoins préciser que la « Résistance » n'a pas encore le sens acquis depuis. Employé par le général de Gaulle dans son Appel, ce terme ne se généralise qu'au cours de l'année 1941.

En Eure-et-Loir, le premier acte physique de résistance à l'ennemi, le 17 juin, est le fait d'une habitante de Luray. M<sup>me</sup> Bourgeois, âgée de 83 ans, refuse de voir sa maison investie par l'occupant. Liée à un arbre, elle est fusillée.

Le maire de Boissy-lès-Perche, Pierre Lefébure, déclare dans un courrier au préfet ne pas reconnaître l'autorité de la Feldkommandantur et n'avoir de consigne à recevoir que du représentant de l'État français. Une façon de signifier que la nation n'est pas morte.



Le général de Gaulle lors de son discours le 23 août 1944 à Chartres, arch. dép. Eure-et-Loir.

## Prendre position et/ou agir

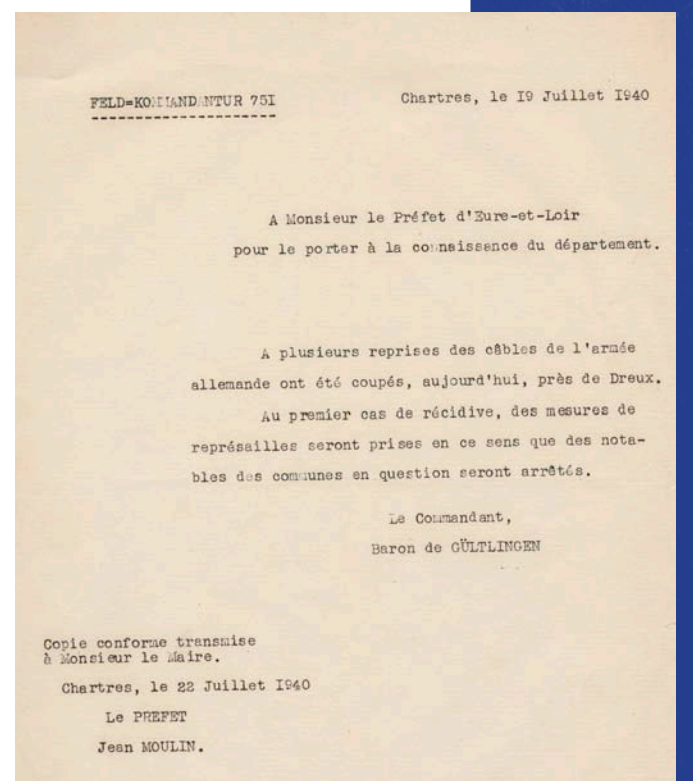
Outre cette volonté de ne pas céder, d'autres actes mettent à mal les plans de l'occupant en limitant ses moyens d'action. Des câbles téléphoniques de l'armée allemande sont coupés. À Bonneval, un électricien crève les pneus d'un véhicule allemand. Les menaces de représailles y répondent immédiatement.

Des actes de résistance plus caractérisés ont lieu par la suite. Bien que le nombre en soit encore réduit, Jean Moulin est tenu informé des menées hostiles à la politique du maréchal Pétain. À l'automne 1940, la « menace » gaulliste commence à être prise au sérieux, au moment même où se crée dans la région un premier groupe structuré, embryon des Francs Tireurs et Partisans.

Mais on résiste aussi en faisant preuve de son attachement à des symboles : le 11 novembre 1940, le préfet, comme de nombreux anonymes, dépose une gerbe au pied de monuments aux morts de la guerre de 1914-1918.



Affiche de l'appel du 18 juin 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.



Lettre du Feldkommandant de Chartres menaçant de représailles sur les civils suite à des actes de sabotages, 19 juillet 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.



Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 de la butte des Charbonniers à Chartres, vers 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.

bre enfants  
2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)  
Date d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service)  
Durée des Services civils  
Durée des Services militaires  
Régime de pension auquel vous êtes assujéti (Loi de 1924 ou Caisse Nationale des titulaires d'une pension ?)  
Étes-vous titulaire d'une pension ?  
civilie porportionnelle ou  
invalidité, blessu

1er Septembre 1917. Chef  
Cabinier du préfet de

# « Mon département est mutilé, saignant de toutes parts »

7

Entre le 12 et le 16 juin, les bombardements allemands font près de 600 victimes en Eure-et-Loir. Les villes de Chartres, Dreux, Châteaudun, Épernon et Illiers sont sévèrement touchées. Armée en déroute, grand nombre de blessés, population privée de ses forces vives, dégâts matériels considérables : à la fin du mois de juin 1940, le département est en piteux état.

## Logement et ravitaillement : les besoins premiers

Priorité est donnée au logement et au ravitaillement. Le premier problème est sensiblement aggravé du fait des réquisitions opérées par les troupes allemandes.

La question du ravitaillement est appelée à perdurer car la population a décuplé tandis que les ressources alimentaires se font rares. Rapidement, les réquisitions allemandes rendent le quotidien difficile. Les services de l'État mettent en place un système de rationnement, établi en fonction de la composition de chaque foyer. C'est le début d'un régime alimentaire de temps de guerre.

## Rétablir une structure économique et sociale

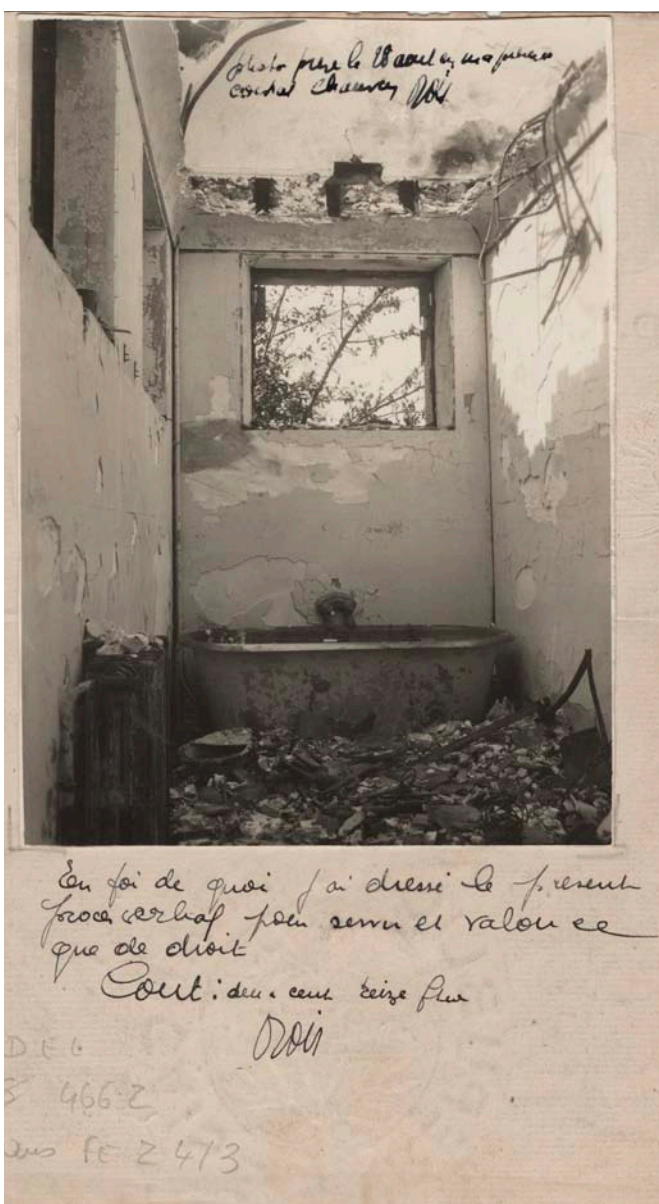
Dans une circulaire du 2 août 1940, Jean Moulin recommande aux maires de s'inquiéter des besoins fondamentaux de leurs administrés, mais aussi de garantir la vie économique, l'ordre, l'hygiène, l'enseignement et la pérennité de l'administration. Pour relancer la vie économique locale, en accord avec les conseillers généraux, il fait éditer de nouveaux billets de banque par la Chambre de commerce. Afin de répondre à la pénurie de main d'œuvre dans le domaine agricole, il n'hésite pas à solliciter les très nombreux prisonniers de guerre français, en les faisant participer à la récolte.

La sécurité mérite une attention particulière : des bâtiments menacent de s'effondrer, des bombes n'ont pas explosé, des armes sont entreposées dans des endroits non protégés. Jean Moulin souhaite qu'une force de police soit réunie, en comptant des bénévoles si nécessaire. Il insiste enfin sur la nécessité de rouvrir les écoles.

Progressivement, avec le retour des habitants, les choses rentrent dans l'ordre, mais les communications demeurent très difficiles. Le département est sous le choc d'une invasion massive puis d'une occupation dont les modalités varient du respect de l'habitant à l'autoritarisme le plus sévère.



Domages de guerre : cinéma d'Épernon, arch. dép. Eure-et-Loir.



Domages de guerre : maison individuelle à Rouvres, arch. dép. Eure-et-Loir.



Domages de guerre : établissements Tirard à Nogent-le-Rotrou, arch. dép. Eure-et-Loir

bre enfants  
2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)  
Date d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service)  
Durée des Services civils : 20 ans  
Durée des Services militaires : 1 an et 7 mois  
Régime de pension auquel vous êtes assujéti :  
(Loi de 1924 ou Caisse Nationale des Titulaires d'une pension ?)  
Étes-vous titulaire d'une pension ou civile proportionnelle ou invalidité, blessé

1er Septembre 1917. Chef  
Cabinet du préfet de

Eure & Loir  
CONSEIL GÉNÉRAL

www.eurelien.fr

# Un territoire occupé : modérer l'emprise allemande

L'emprise allemande pèse sur toute la zone occupée : l'heure (celle de Berlin), les limitations de vitesse routière sont autant de choses sur lesquelles Jean Moulin ne peut rien. En revanche, il tente de limiter la mainmise policière allemande.

## Quel rapport de force ?

La relation qui unit une armée d'occupation et la population occupée repose sur un rapport tacite dont Jean Moulin connaît les ressorts. Tout excès des troupes allemandes est suivi par un rapport à la Feldkommandantur précisant l'émoi suscitée. L'Allemagne en guerre ne peut en effet risquer de révolte populaire ennemie. L'argument, même mince, contribue peut-être à tempérer les abus.

Le préfet fait aussi appel au sentiment de dignité de l'armée allemande. Le major Von Gutlingen, ancien officier de l'armée prussienne qui administre la Feldkommandantur 751, numéro attribué à la circonscription chartraine, y est sensible. Mais il a peu d'influence sur ses troupes. Son successeur, le major Ebmeir, défend les intérêts allemands de façon plus normative.

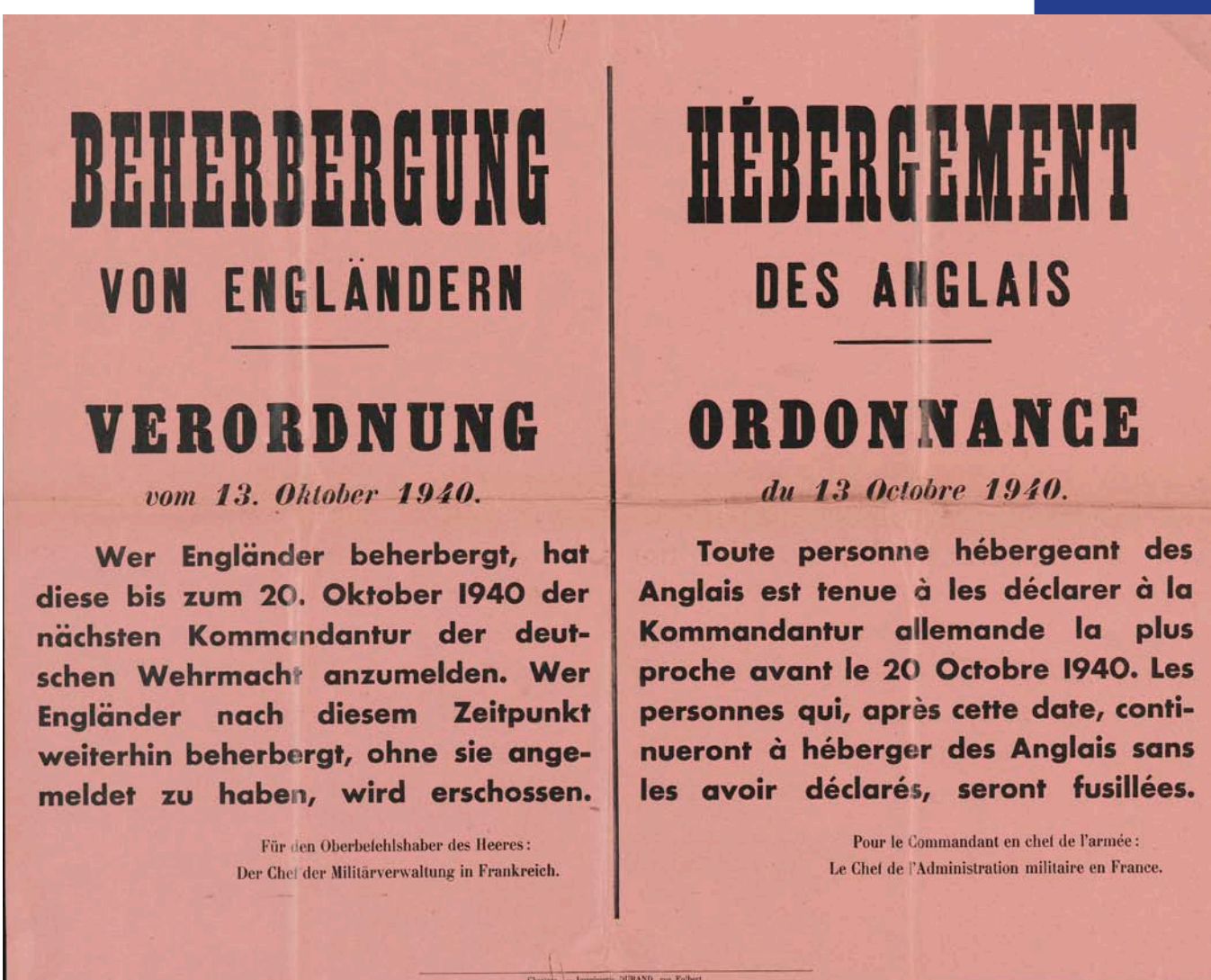
## Maintenir autant que possible l'indépendance de l'administration française

Jean Moulin est attaché aux rapports qu'il entretient avec les maires du département. Sa circulaire du 2 juillet rappelle que la France reste une entité administrative distincte de l'occupant. Mais la liberté d'action du préfet est réduite à compter du mois de septembre. Le 18, il reçoit une interdiction de diffuser toute annonce dans la presse sans visa allemand. Le 15 octobre, il lui est défendu de communiquer avec les maires sans contrôle. Désormais, le préfet doit relayer la parole allemande, apportant ainsi la caution française au verbe de l'occupant.

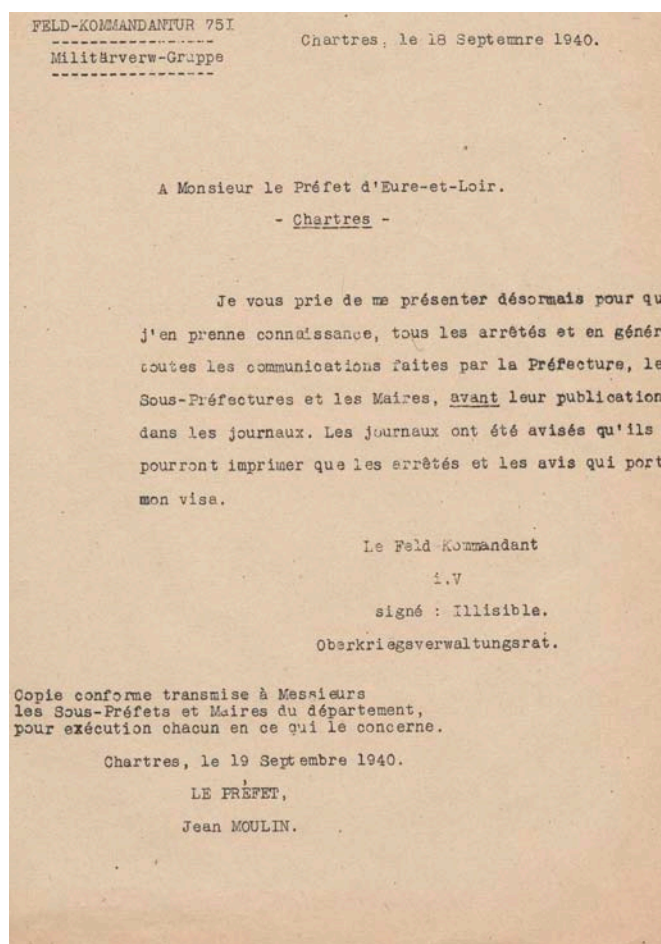
Trop peu docile, Jean Moulin voit son comportement sanctionné. Laure Moulin, rapportant les paroles de son frère, se demande même si la révocation du préfet d'Eure-et-Loir n'a pas été prononcée à l'instigation du major Ebmeir, indisposé par le refus de collaboration de ce fonctionnaire français.



Zone d'affichage allemande



Obligation de déclarer l'hébergement de citoyens anglais, 13 octobre 1940, arch. dép. Eure-et-Loir



Lettre du Feldkommandant priant le préfet de lui faire connaître tous ses arrêtés et avis avant publication, 18 septembre 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.





# Révoqué par Vichy, il œuvre dans l'ombre et y laisse la vie

Très tôt, le régime de Vichy instrumentalise la défaite à des fins politiques. Le 25 juin, le maréchal Pétain énonce l'idée maîtresse de la *révolution nationale* : « Notre défaite est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. C'est à un redressement intellectuel et moral que, d'abord, je vous convie ».

## Jean Moulin préfet sous Vichy : un équilibre précaire

Vichy fait porter la responsabilité de la défaite à la gauche française, celle du Front populaire et des congés payés, famille politique de Jean Moulin. Dès lors, le préfet suit vraisemblablement à minima les consignes de Vichy tant qu'il n'a pas à trahir ses convictions. Position délicate qui l'amène à transmettre les circulaires, y compris celles interdisant l'exercice de la médecine aux Juifs, mais lui permet aussi, malgré la Feldkommandantur, de maintenir le mandat de Maurice Viollette, président du Conseil général.

En novembre 1940, cet équilibre se rompt : le 24 octobre, le maréchal Pétain a rencontré Hitler dans la gare de Montoire, faisant entrer la France dans la voie de la collaboration.

Révoqué le 2 novembre, Jean Moulin quitte le département le 16, et reçoit des hommages unanimes. Il est alors libre de mener autrement sa quête pour la dignité et la restauration de la France. Il opte pour la seule possibilité de continuer son combat : l'action clandestine.

## Organiser l'action clandestine : un mode d'action inédit

Jean Moulin conduit une vaste enquête en zone libre afin de dresser un état des mouvements de résistance. Muni de papiers au nom de Joseph Mercier préparés par ses soins avant son départ de Chartres, il rejoint Londres à l'automne 1941 et propose ses services au général de Gaulle. Les deux hommes, qui veulent préserver l'intégrité de la France, définissent trois champs d'intervention : la propagande, l'action militaire et le renseignement. Il poursuit alors son action de fédération des mouvements. Lors d'une réunion des chefs de la Résistance à Caluire le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo dans des conditions controversées.

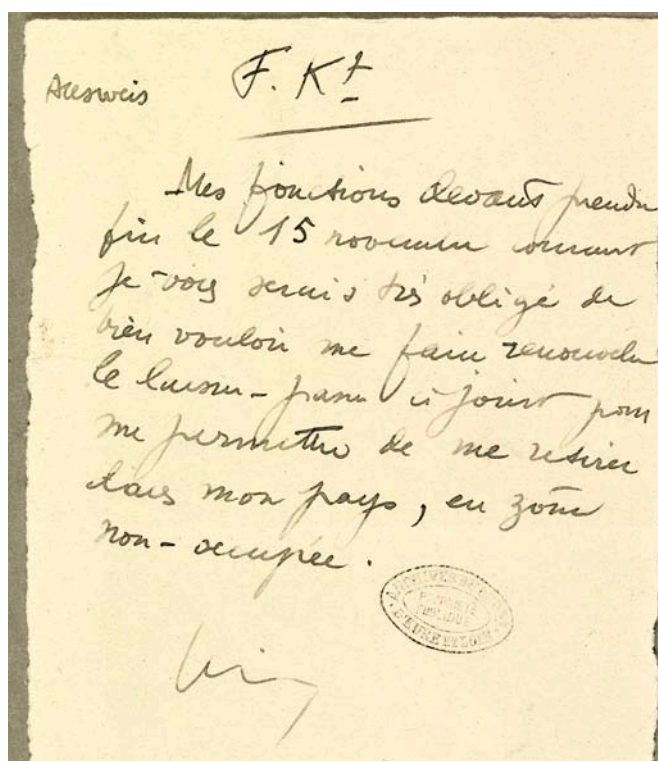
Interrogé et torturé par Klaus Barbie, il meurt le 8 juillet 1943 dans un train qui le conduit à Berlin. Il n'a trahi aucun secret.



Le Patriote de Châteaudun, 20 octobre 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.



Portrait du maréchal Pétain, commune de Berchères-sur-Vesgre.



Demande manuscrite par Jean Moulin de délivrance d'un laissez-passer. Novembre 1940, arch. dép. Eure-et-Loir.

bre enfants (2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

ate d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service) : 20 ans 1 an et 7 mois

Durée des Services civils : 1er Septembre 1917 - Chef

Durée des Services militaires : Cabinet du préfet de

Régime de pension auquel vous êtes assujéti :

(Loi de 1924 ou Caisse Nationale ?)

Êtes-vous titulaire d'une pension ?

civile proportionnelle ou blessure, invalidité, blessure

**Eure & Loir**  
CONSEIL GÉNÉRAL

[www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)

# Jean Moulin saisi par l'Histoire

10

Si le parcours de Jean Moulin fournit la matière à l'écriture d'un mythe, le discours prononcé par André Malraux lors de l'entrée de ses cendres au Panthéon le 19 décembre 1964 a largement contribué à en faire une figure tutélaire de l'histoire de France.

Dans son discours, Malraux résume toute l'ambiguïté du mythe. Il voit dans l'engagement de Jean Moulin « l'accent invincible de la fraternité » mais considère aussi que « [...] voir dans l'unité de la Résistance le moyen capital du combat pour l'unité de la nation, c'était peut-être affirmer ce qu'on a, depuis, appelé le gaullisme ».

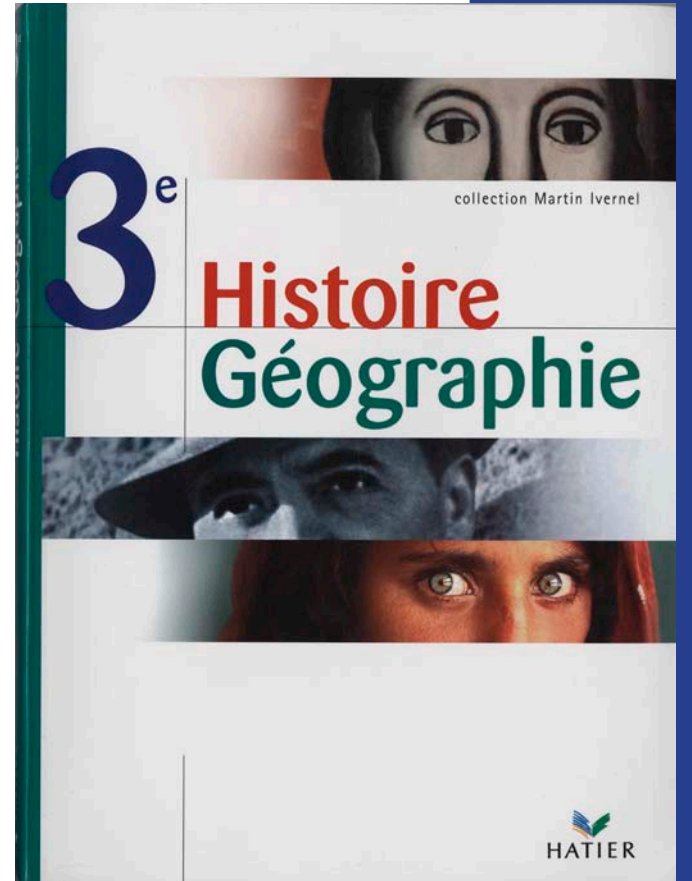
## De l'hommage posthume au consensus

Plus tard, les historiens et observateurs ont donné des interprétations diverses du personnage, d'aucuns lui conférant une dimension christique, d'autres l'accusant de servir la cause communiste. La polémique a pris des proportions telles qu'il a bien fallu parler de l'« affaire Jean Moulin ». On le voit, Jean Moulin n'a donc pas toujours été le héros lisse et irréprochable d'aujourd'hui, convoqué partout en France pour baptiser rues et écoles, porté au fronton des manuels scolaires.

Comme le dit Daniel Cordier, la question du rôle de Jean Moulin, « après avoir été un enjeu de pouvoir, devint un enjeu de mémoire », et l'est encore.



Jean Moulin, photographié par son ami Marcel Bernard. Ce cliché a longtemps servi à représenter l'image même du résistant, masquant sa blessure sous une écharpe, alors qu'il aurait été pris en janvier 1939, à Montpellier, bien avant la mutilation volontaire de Jean Moulin. Exemple intéressant de reconstruction par l'histoire, musée des Beaux-arts de Chartres.



Manuel d'Histoire-Géographie de la classe de 3<sup>ème</sup>, éditions Hatier, Paris, 2003



Monument rendant hommage à Jean Moulin à Chartres, vers 1950, arch. dép. Eure-et-Loir.

Texte et sélection des images  
Xavier Coutau, Christiane Riguet,  
Marie-Laure Lucas  
Archives départementales d'Eure-et-Loir

Remerciements  
Ville de Chartres (Musée des Beaux-arts)  
Commune de Berchères-sur-Vesgre  
Office national des anciens combattants,  
Service départemental d'Eure-et-Loir  
Editions Hatier  
M. et Mme Jean-Jacques François



Billet de banque fictif à l'effigie de Jean Moulin, arch. dép. Eure-et-Loir.

bre  
enfants

2° - Date de naissance des enfants de plus de 16 ans - (indiquer ceux qui restent à charge)

ate d'entrée en fonctions dans un service public (indiquer le service) : 20 ans 1 an et 7 mois

Durée des Services civils :  
Durée des Services militaires :  
Régime de pension auquel vous êtes assujéti :  
(Loi de 1924 ou Caisse Nationale des titulaires d'une pension ?)  
Êtes-vous titulaire d'une pension ou civile proportionnelle ou invalidité, blessure

1er Septembre 1917. Chef  
Cabinet du préfet de

**Eure & Loir**  
CONSEIL GÉNÉRAL

www.eurelien.fr